



FICHE DE POSTE - Stage BUT 2 BDMRC : Assistant Commercial

Loisirs Centre qu'est-ce-que c'est ?

La société Loisirs Centre, fondée en 2017 par son gérant Yannick BOURDON, évolue dans le secteur de l'événementiel et des loisirs sportifs. Basée à Chinon, elle intervient auprès des professionnels, particuliers et structures associatives au sein de l'Indre et Loire et des départements limitrophes (86,49,41,79,72).

A quoi s'attendre en travaillant avec nous ?

Sous la responsabilité du Commercial, vous participerez à l'élargissement de la stratégie commerciale de l'entreprise, valoriserez les produits de la société et conseillerez les clients.

Vos missions principales

- Prospection (B2B & B2C) et vente des services dispensés par la société.
- Prise de RDV commerciaux, tenue à jour des plannings de la société, mise à jour des dossiers avant RDV.
- Traitement et suivi commercial et administratif des clients / partenaires.
- ~~Création et mise à jour des bases de données.~~

Vos missions complémentaires

- Entretien et développement des réseaux de relations internes (partenariats, secteur associatif, réseaux professionnels, etc.)
- Analyse des résultats de la campagne de communication.
- Animation des prestations sportives de la société.

Quels profils recherchons-nous ?

Formation Bac+2 ou plus : BUT Techniques de Commercialisation / BUT Gestion Administrative et commerciale des organisations / BTS Négociation Relation Client.

Savoir-être

- Aptitude au travail en équipe.
- Qualités relationnelles et pédagogiques.
- Autonomie et rigueur.
- Polyvalence.
- Capacités d'initiative, d'adaptation.
- Sens de l'organisation.

Savoir-faire

- Connaissances des outils et techniques de commercialisation, démarchage.
- Aisance rédactionnelle, maîtrise de l'orthographe.
- Très bonne connaissance des outils informatiques (bonne maîtrise d'Excel).
- Aisance téléphonique.

- Rémunération : non rémunéré
- Dates : 19 janvier - 6 mars (BUT 2)
- Horaires : 35h hebdomadaire (horaires variables) - possibilité de travail les jours fériés & week-ends - 2 jours de repos hebdomadaires flottants